

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél : 05 22 20 45 45 (t.G.) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

N° W19-502497

☐ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique **17641** ☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : **9432** Société : **Rm**

☒ Actif ☐ Pensionné(e) ☐ Autre :

Nom & Prénom : **HABT, Hani**

Date de naissance : **05/08/1965**

Adresse : **EL FAJR**

Tél. : **0661915146** Total des frais engagés : **883,00** Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. ADIL BEKKALI
Médecine Générale
Echographie Médecine du Travail
Rés Nakhil, Imm 5, Appt 2, El Soc
Sidi Boumouss - Casablanca
CIN. 07 82 75 59 62

22 JAN. 2020
ACCUEIL

Date de consultation : **06.01.2020**

Nom et prénom du malade : **HABTA HANI** Age :

Lien de parenté : ☒ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant

Nature de la maladie : **Diabète**

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **Casablanca** Le : **15/01/2020**

Signature de l'adhérent(e) :

Hani

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
06/01/2020		152		Dr. ADIL BEKKALI Médecine Générale Echographie Médecine de Sport Rés Nakhil, Imm 5, App 2, El Qods Sidi Bernoussi - Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
06/01/2020	06/01/2020	218,10

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

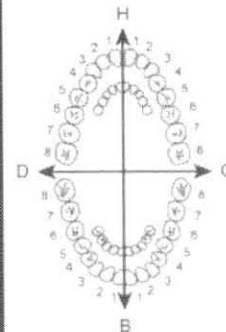
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE MEDICAL SULTAN Dr. SULTAN 196, Avenue Mohammed VI Casablanca - Tél/Fax : 09 30 22 21 52 INP : 09 30 22 21 52	06/01/2020	370 B	515 Dln

AUXILIAIRES MEDICAUX

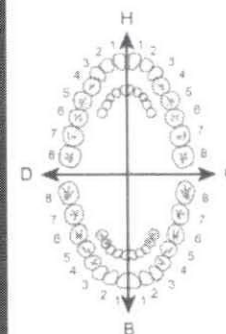
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F. PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
G	
00000000	00000000
35533411	11433553
B	

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel. Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. ADIL BEKKALI

Médecine Générale

Echographie Médecine de Sport

Rés N° 111, Imm 5, Apt 2, El Qods

Stal Bernoussi - Casablanca

Tel: 07 02 74 25 00

Ordonnance

CASA

Le 06.01.2020

Mr. (Mme)

HABA HAMID

2800 X3

Glucophage 1000

1 p 2 x 1

4470 X3

Dramicon 60

1 p le 11h

21810

PHARMACIE GHOFRANE

Dr. HAFIDA LAILA

Rue 2 N° 111, Bloc (C)

Quartier Al Qods Sidi Bernoussi

Casablanca

Cachet du médecin

Dr. ADIL BEKKALI

Médecine Générale

Echographie Médecine de Sport

Rés N° 111, Imm 5, Apt 2, El Qods

Stal Bernoussi - Casablanca

Tel: 07 02 74 25 00

44,70

44,70

44,70

28,00

28,00

LOT 191703
EXP 11/2022
PPV 28.00DH

Dr. ADIL BEKKALI

Médecine Générale

Echographie Médecine de Sport

Rés Nakhil, Imm 5, Appt 2, El Qods

Sidi Bernoussi - Casablanca

CUM 37 19 71 19 15

Ordonnance

CASA

Le 06.01.2020

Mr. (Mme):

HABA HADID

Glycémie

Hb glycé

CT. HDL - LDL

TC

urée, acide

LABORATOIRE MERS SULTAN
196 Avenue Mers Sultan - C. SA
D. 15.11.11 Fald
Tél/Fax : 05 22 22 41 52

Cachet du médecin

Dr. ADIL BEKKALI

Médecine Générale

Echographie Médecine de Sport

Rés Nakhil, Imm 5, Appt 2, El Qods

Sidi Bernoussi - Casablanca

CUM 37 19 71 19 15

LABORATOIRE MERS SULTAN D'ANALYSES ET DE BIOLOGIE MEDICALE

196, AV.Mers Sultan Appt.32, 5ème !
(à côté de la clinique ex catala)
Tél. & fax : 05 22 22 41 52

Dr. Fahd SAYEH
Pharmacien Biologiste

Facture n° 0AFI0510

CASABLANCA LE : 06/01/2020

Analyses effectuées le: 06/01/2020

Pour.....: **Mr. HABA HAMID**

Sur prescription du: Dr

Code.....: 01M4837



Organisme.....:

Examen:

GLY=B30 HBA1C=B100 CHT=B30 HDL=B50
LDL=B50 TRIGL=B50 UREE=B30 CREA=B30

Cotation : (B 370)

Montant Net : 515.00 Dh

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :

CINQ CENT QUINZE Dhs 00 Cts

LABORATOIRE MERS SULTAN
Dr. SAYEH Fahd
196, Avenue Mers Sultan
Casablanca - Tél/Fax : 05 22 22 41 52
INP : 093000594
Dr. SAYEH Fahd
Tél : 05 22 22 41 52
INP : 097 59396



Dr. Fahd SAYEH
Pharmacien Biologiste

مختبر التحليلات الطبية
LABORATOIRE MERS SULTAN
D'ANALYSES ET DE BIOLOGIE MEDICALES
BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - IMMUNOLOGIE

Prélèvement du : 16/02/2019 à : 09:39

Référence : 90216NC970

Matricule :



1IL2480

Mme ZAHIR ZINEB

Médecin: Dr. .

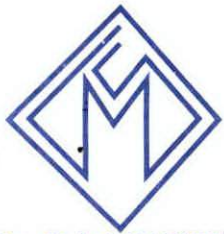
NON CONVENT°

16/02/2019

EXAMENS DE SANG
BIOCHIMIE

Analyses	Resultats		Normes	Antécédents
Glycémie.....:	1,17	g/l	(0.70 - 1.10)	
Soit.....:	6.49	mmol/l	(3.8 - 6.1)	
Hémoglobine Glyquée.....:	7,20	%		
(par H.P.L.C)				
> 8	Action à entreprendre			
< 7	Objectif			
< 6	Niveau non-diabétique			
Urée.....:	0,27	g/l	(0.15 - 0.50)	
Soit.....:	4.48	mmol/l	(2.5-7.5)	
Creatinine.....:	7,86	mg/l	(5-12)	
soit.....:	69.2	μmol/l	(44-106)	
Acide Urique.....:	56,79	mg/l	(20 - 60)	
Soit.....:	341	μmol/l	(120 - 360)	
Cholestérol Total.....:	2,32	g/l	(1.45-2.00)	
Soit.....:	5.99	mmol/l	(3.70-5.20)	
Cholestérol H.D.L.....:	0,49	g/l	(0.45-0.65)	
Soit.....:	1.26	mmol/l	(0.9-1.68)	
Cholestérol L.D.L.....:	1,59	g/l	(< 1,8	
Triglycérides.....:	1,19	g/l	(0.5 -2)	

LABORATOIRE MERS SULTAN
196, Avenue Mers Sultan - CASA
Dr. SAYEH Fahd
Tél : 05 22 22 41 52



Dr. Fahd SAYEH
Pharmacien Biologiste

مختبر التحليلات الطبية

LABORATOIRE MERS SULTAN

D'ANALYSES ET DE BIOLOGIE MEDICALES

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - IMMUNOLOGIE

Prélèvement du : 16/02/2019 à : 09:39

Référence : 90216NC970

Matricule :



1IL2480

Mme ZAHIR ZINEB

Médecin: Dr. .

NON CONVENT°

16/02/2019

EXAMENS DE SANG

ENDOCRINOLOGIE

Analyses	Résultats	Normes	Antécédents
T.S.H Ultra sensible (MEIA/VIDAS)			
RESULTAT.....:	1,46	µUI/ml (0.25-5)	

15. **LABO MERS SULTAN**
Mers Sultan - CASA
Dr. Fahd
Tél : 05 22 22 41 52